

**COMPTE-RENDU SUCCINCT
CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FÉVRIER 2021**

L'an deux mille vingt et un le vingt-six février, le Conseil Municipal de la Commune de Bavilliers, étant réuni au Centre Jean Moulin après convocation légale, sous la présidence d'Éric KOEBERLÉ, Maire.

En raison du couvre-feu, le public n'est pas autorisé à assister à la séance.

Le Maire ouvre la séance à 20h00 et fait l'appel

Présents : KOEBERLÉ Eric - GHARBI Slimane - HAASZ-JUILLARD Josiane - JUNG Joël - TORTEROTOT Sandrine - JUHIN Michaël - GONCALVES Evelyne - BARANTON Georges - DIDEY Andrée - MARMET Jean - SUTTER Marie-Louise - GONCALVES José - CETIN Mustafa - FAIVRE Daisy - GONNOD Audrey - PLASSAIS Virginie - BLUNTZER Mathieu - BELUCHE Marie-Dominique - LORIDAT Gérald - ACKERMANN Pascal - MEYER Sylvie - DEMOUGE Marie-Alice - DEICHELBOHRER Philippe -

Absents : BOULMEDAÏS Wafaa - MIRA Patrick - GRISOT Séverine - MEDEDOVIC Merisa

Procurations : BOULMEDAÏS Wafaa donne procuration à Slimane GHARBI - GRISOT Séverine donne procuration à Josiane HAASZ-JUILLARD

Soit 23 présents - 4 absents - 2 procurations - 25 votants

M. Jean MARMET assure le secrétariat de la séance

Après présentation des rapports d'information, il est procédé aux votes des délibérations inscrites à l'ordre du jour.

POINTS À L'ORDRE DU JOUR	DÉLIBÉRATIONS
Délibération n° 21/001 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 17 DECEMBRE 2020 <i>23 présents, 4 absents, 1 procuration, 24 votants</i>	Le procès-verbal est approuvé À 19 VOIX POUR et 6 VOIX CONTRE <i>(BELUCHE Marie-Dominique - LORIDAT Gérald - ACKERMANN Pascal - MEYER Sylvie - DEMOUGE Marie-Alice - DEICHELBOHRER Philippe)</i>

M. MIRA est arrivé en séance après l'approbation du procès-verbal soit 24 présents

Délibération n° 21/002 DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2021 <i>24 présents, 3 absents, 2 procurations, 26 votants</i>	Il est pris acte de la tenue du débat À L'UNANIMITÉ soit 26 VOIX POUR .
Délibération n° 21/003 CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTES <i>(Avancements de grades)</i> <i>24 présents, 3 absents, 2 procurations, 26 votants</i>	Délibération adoptée À L'UNANIMITÉ soit 26 VOIX POUR
Délibération n° 21/004 CRÉATION ET SUPPRESSION DE POSTE <i>(Agent de maîtrise)</i> <i>24 présents, 3 absents, 2 procurations, 26 votants</i>	Délibération adoptée À L'UNANIMITÉ soit 26 VOIX POUR

<p>Délibération n° 21/005 CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT D'ENTRETIEN DANS LE CADRE DU DISPOSITIF PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCE PEC-CUI - CONTRAT DE DROIT PRIVÉ <i>24 présents, 3 absents, 2 procurations, 26 votants</i></p>	<p>Délibération adoptée À L'UNANIMITÉ soit 26 VOIX POUR</p>
<p>Délibération n° 21/006 CRÉATION D'UN POSTE D'ANIMATEUR DANS LE CADRE DU DISPOSITIF PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCE PEC-CUI - CONTRAT DE DROIT PRIVÉ <i>24 présents, 3 absents, 2 procurations, 26 votants</i></p>	<p>Délibération adoptée À 25 VOIX POUR et 1 ABSTENTION (<i>Gérald LORIDAT</i>)</p>
<p>Délibération n° 21/007 ONF ASSIETTE, DÉVOLUTION ET DESTINATION DES COUPES DE L'EXERCICE 2021 <i>24 présents, 3 absents, 2 procurations, 26 votants</i></p>	<p>Délibération adoptée À L'UNANIMITÉ soit 26 VOIX POUR</p>
<p>Délibération n° 21/008 CESSION DE TERRAIN - IMPASSE DES MONTANTS <i>Délibération modificative</i> <i>24 présents, 3 absents, 2 procurations, 26 votants</i></p>	<p>Délibération adoptée À L'UNANIMITÉ, soit 26 VOIX POUR</p>
<p>Délibération n° 21/009 COURTE-ECHELLE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX AU BENEFICE DU DEPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT : CONVENTION <i>24 présents, 3 absents, 2 procurations, 26 votants</i></p>	<p>Délibération adoptée À L'UNANIMITÉ, soit 26 VOIX POUR</p>
<p>Délibération n° 21/010 SIGNATURE D'UN CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICES D'OCCUPATION DOMANIALE EN VUE D'INSTALLER ET D'EXPLOITER DU MOBILIER URBAIN PUBLICITAIRE <i>24 présents, 3 absents, 2 procurations, 26 votants</i></p>	<p>Délibération adoptée DÉCIDE À 22 VOIX POUR et 4 ABSTENTIONS <i>(BELUCHE Marie-Dominique - LORIDAT Gérald - DEMOUGE Marie-Alice - DEICHELBOHRER Philippe)</i></p>

S'en suivent les questions diverses, la séance est levée à 22H10

Fait à Bavilliers le 27 février 2021

Le Maire,

Éric KOEBERLÉ.

Affiché le : 4.03.2021.

L'intégralité des délibérations et des débats qui ont été enregistrés sont consultables au secrétariat général de la Mairie